



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 08 SEPTEMBRE 2020

Mairie de Groissiat

Présents : Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Evelyne Morand, Nathalie Balland, Déborah Beauchesne, Magalie Gaillot, Sandrine Mastronardi, Stéphanie Volle.

Messieurs Eric Roposte, Hervé Amiot, Sébastien Brulhart, Laurent Delley, Fabien Dugas, Xavier Faivre, Jean Neto.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent DELLEY

Date de convocation : 03 septembre 2020

Approbation du compte rendu de la séance du mardi 07 juillet 2020

Nb : le compte rendu, envoyé par mail à l'issue de chaque conseil, sera également inséré en version papier dans la pochette individuelle du conseil suivant, pour un meilleur suivi des dossiers par l'ensemble des conseillers.

Compte rendu des décisions du Maire

- . signature du devis de réparation du portail et du banc endommagé lors d'un sinistre début juin.
- . signature du devis de réparation du chauffage et de la ventilation à la salle polyvalente (problème de réglages). Intervention sous trois semaines environ.

Comptes rendus des commissions

1/ Commission finances – juridique – informatique :

● Finances

- . Peu de dépenses engagées sur ce début de mandat.
- . Trésorerie largement positive
- . Prévoir de faire des dossiers pour demande de subventions pour les travaux du cimetière et aménagement accueil mairie. Ces dossiers doivent être déposés auprès de la Région pour le mois de mars 2021.

● Juridique :

- . Finaliser le règlement du cimetière, nous avons eu un nouveau document où certaines mentions sont peut-être à ajouter sur notre projet. Ce règlement sera validé par arrêté du Maire.
- . Aménagement cimetière : 3 entreprises consultées. Rencontre avec une entreprise de Grenoble qui nous a déjà fait un projet, on attend le devis. Un projet a été présenté par le prestataire qui a fait les plans et le recensement des concessions. Un troisième rendez-vous est prévu.
- Pré validation d'un projet de piquet pour mettre les pancartes sur les tombes abandonnées, prévoir peut-être de les traiter pour qu'ils résistent mieux dans le temps (à la charge du service technique).

● Informatique : -

● Divers :

- . Téléphonie : Dans l'attente d'un devis concurrent pour les portables, mais possibilité de changer les abonnements assez facilement avec prestataire actuel, nous allons donc valider cette option et nous occuper, en interne, de trouver un téléphone adapté au service technique
- Pour la partie standard et lignes fixes, on patiente compte tenu de l'évolution à venir notamment pour passer à la fibre. Pas de besoin actuellement
- . Copieurs : installation du nouveau matériel 2ème quinzaine de septembre.
- . Bacs récupération eau de pluie : Après avoir fait le point des besoins, un devis sera demandé localement.
- . RH : point sur la situation actuelle et à venir.

2/ Commission travaux – forêt :

● Travaux :

- . Terminés : réparation potence / travaux électriques suite visite APAVE et réparation garage Sou. / petites réparations des chaudières suite aux visites de maintenance.
- . Remise en état de la ligne ORANGE pour ljean : Présentation des 3 solutions étudiées + Attente rapport écrit / Contact relancé par mail et tél.
- . Remise état et peinture portails cimetière + église : devis à venir.
- . Attente d'un devis parking Mairie pour avoir une idée du budget - Si réalisable rapidement, consultation d'autres sociétés à prévoir.
- . Cimetière : voir compte rendu commission finances.

. Affaissement D111 : le service des routes du Département a mis en place des panneaux et fait une retouche provisoire - Travaux plus importants à venir avant hiver.

Concernant cette route, Stéphanie Volle relaie les remarques émanant des riverains du Briay au sujet de la vitesse excessive notamment au niveau du passage piétons qui permet de rejoindre le groupe scolaire.

Madame le Maire évoquera cette question avec le responsable de l'agence routière du haut Bugey, qu'elle a prévu de rencontrer très prochainement pour plusieurs sujets justement liés à la sécurité.

. Lancement modifications chauffage / ventilation salle des fêtes à venir

● **Forêts_ :**

. Point dossier fibre avec Bellignat et Apremont : la société Bouygues a un projet de passage de la fibre dont une partie du tracé passe de Bellignat à Apremont via la forêt de Groissiat sur des propriétés communales. RV fixé avec les communes concernées le 21 septembre.

● **Divers :**

. Rapide information sujet RH en début de séance

. Signalisation : un panneau « voie sans issue » sera installé à l'entrée rue des Montaines, puisque dans les faits, il s'agit d'une impasse. Ce panneau était d'ailleurs existant mais a été enlevé à l'occasion de travaux en 2018 et n'a jamais été remplacé.

. Raccordement électrique d'une propriété rue de la Combelle : la société chargée des travaux a dû stopper son chantier à cause de la présence d'un caniveau d'eau pluviales non signalé sur les plans. Deux pistes sont à l'étude pour parvenir à effectuer le raccordement. (percer l'ouvrage et y passer la gaine ou passer de l'autre côté par le rond-point)

3/ Commission affaires scolaires, vie associative, culturelle, communication, social :

● **Affaires scolaires :**

La rentrée des classes a eu lieu le mardi 1^{er} septembre et s'est déroulée dans de bonnes conditions. 102 élèves accueillis cette année.

Plusieurs jeux pour les maternelles ont été offerts, via Xavier Faivre, par la société Ecoiffier, que nous remercions vivement.

Virade scolaire : habituellement sous l'égide de l'**association Vaincre la Mucoviscidose**, elle ne pourra pas avoir lieu cette année. **Néanmoins, les dons peuvent être déposés directement sur le site internet de l'association.**

● **Périscolaire :**

Les services périscolaires (cantine, étude, garderie) ont repris normalement avec possibilité d'aménagements des présences des agents périscolaires et ATSEM en fonction de la fréquentation.

● **Vie associative**

. Toutes les manifestations sont annulées jusqu'à la fin de l'année. Un calendrier est en cours d'élaboration pour 2021, sous réserve de la suite des recommandations sanitaires.

. Pour la période des fêtes de fin d'année, la possibilité d'organiser un arbre de Noël va être étudiée. Concernant les aînés, le repas ne pourra certainement pas être prévu mais une solution alternative, en fonction de l'âge, va être étudiée par la commission.

. Les sociétés de Chasse de Groissiat et Martignat sont en train de réviser leurs statuts. En raison de désaccords, il a été décidé de faire appel à la médiation de la Fédération de chasse. Les négociations sont en cours et une nouvelle assemblée générale est fixée le 23 septembre 2020.

4/ Commission cadre de vie – environnement – citoyenneté :

● **Point site internet :** La mise à jour du calendrier tenant compte des annulations des manifestations dues à la crise sanitaire est faite. La mise à jour du répertoire des associations est en cours.

● **Totem :** les devis sont à l'étude.

● **Village propre :** L'opération village propre se fera le samedi 26 septembre. Une place de cinéma sera offerte aux enfants participants. Point sur le matériel (voir achat pinces...). Présence du conseil municipal demandée.

● **Eau :** Nous allons étudier la mise en place de récupérateurs d'eau (sur les bâtiments communaux) afin de permettre l'arrosage des plantations pendant les périodes de pénurie d'eau qui risquent de devenir récurrentes.

● **Sécurité :** Toujours des problèmes d'incivilités sur différents points de la commune (place Mendès France, 4 ponts – lavoir – parvis de la mairie...). Des actions de sensibilisation sont menées.

● **Autres :** les visites du SIDEFAGE sont de nouveau ouvertes. Prévoir une sortie avec les membres du conseil municipal pour ceux qui seraient intéressés, une fois que les recommandations sanitaires seront allégées.

Extrait des délibérations adoptées à l'unanimité

Commission intercommunale des impôts directs de Haut Bugey Agglomération : proposition de trois contribuables :

L'article 1650 A du code général des impôts rend obligatoire la création d'une commission intercommunale des impôts directs.

Cette commission se substitue aux commissions communales des impôts directs de chaque Commune membre, en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels.

Le Conseil Communautaire délibérera prochainement, pour dresser une liste, sur proposition des Communes membres.

A ce titre, Haut Bugey Agglomération sollicite le Conseil Municipal afin de proposer trois personnes devant répondre aux conditions édictées par le Code Général des Impôts.

Ces contribuables doivent notamment être soumis à la taxe d'habitation ou aux taxes foncières ou à la cotisation foncière des entreprises.

La durée du mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de l'E.P.C.I. Une liste sera transmise au Directeur Départemental des Finances Publiques qui désignera les titulaires et leurs suppléants.

Compte tenu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de désigner les trois contribuables suivants :

- . Monsieur Manuel OLLIER, 119 Rue des Crétaz, 01100 GROISSIAT
- . Madame Nathalie DUTHEL, 240 Impasse du Golet, 01100 GROISSIAT
- . Monsieur Paul SEIGNEMARTIN, .118 Voie Romaine, 01100 GROISSIAT

Informations communales et communautaires

. Communales

- . remise de la liste des commissions et coordonnées.
- . rappel : Village Propre le samedi 26 septembre.

. Communautaires

- . installation du conseil communautaire en juillet. Le trombinoscope des membres est en ligne sur le site internet de Haut Bugey Agglomération et une lettre d'information sera distribuée à la population prochainement.
- . l'aire de covoiturage est ouverte depuis le 31 août.

Questions diverses

. **Réglementation sécheresse, alerte renforcée** – restriction des usages de l'eau jusqu'au 31 octobre 2020 : le flyer d'information, distribué dans toutes les boîtes aux lettres, va rappeler les mesures de restriction des prélèvements. Au besoin, des rappels individuels pourront être faits aux contrevenants.

. **RAPPEL Brûlages interdits** : les déchets végétaux doivent être déposés à la déchetterie dans les bennes prévues à cet effet. Toute l'année, le brûlage est interdit (arrêté préfectoral du 3 juillet 2017). **Les contrevenants s'exposent à une amende de 450 euros.**

. Rappel élections sénatoriales : les grands électeurs, désignés le 10 juillet dernier, voteront le dimanche 27 septembre prochain.

. Prochaines commissions :

- Finances – Affaires juridiques – Informatique : soit mardi 29/09 soit mardi 06/10 à 18h30.
- Travaux – Forêt : mercredi 07 octobre à 18h30
- Affaires scolaires - vie associative – culturelle – sociale / communication : jeudi 1^{er} octobre à 18h30.
- Cadre de vie – Environnement – Citoyenneté : jeudi 08 octobre à 18h30.

. Prochaine réunion de conseil municipal.

- mardi 13 octobre à 19h00.

Suivent les signatures du registre et la séance est levée à 21h15.

Le secrétaire de séance

Laurent DELLEY

